

Action n°2.2.1	Mise en place de suivis post-restauration										
Objectifs	Favoriser les retours d'expériences										
Priorité	2										
Axe(s) de travail	Connaissance / conservation / sensibilisation / appui technique / transversal										
Calendrier	Action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Mise en place des suivis post-restauration										
Échelles de travail	Echelle globale										
Contexte	<p>Un retour d'expérience est nécessaire pour comprendre l'évolution des forêts à la suite des travaux de restauration. Les travaux de restauration hydrauliques et écologiques sont majoritairement concentrés sur les vieux Rhône qui sont susceptibles de retrouver un fonctionnement plus naturel. Comme tous suivi, le nombre de placette doit être proportionné à la zone d'étude et comporter des placettes témoins hors zones de travaux. En plus des relevés de végétation, des données complémentaires seront à recueillir compilées afin de pouvoir considérer lors des analyses les facteurs externes tels que l'impact du changement climatique ou l'influence des prélèvements d'eau sur la nappe alluviale.</p> <p>Cette action constitue un des volets du plan de suivi opérationnel des effets des travaux de restauration écologique du Rhône porté par la CNR. Il s'agira pour ce volet de comprendre les dynamiques de réponses de la forêt à la suite des restaurations (liens avec OHM, OSR, RhonEco et plus particulièrement les travaux de Philippe Janssen sur les végétations des grèves alluviales).</p> <p>Le Protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières (PSDRF) développé par Réserves naturelles de France (RNF) en collaboration avec l'ENGREF, l'ONF et l'IFN, permet d'appréhender de façon simultanée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la caractérisation du peuplement et notamment du bois mort ; - l'analyse des flux de bois vivants et de bois morts ; - le suivi de la composition en essence ; - le suivi des gros bois ; - le suivi du capital sur pied ; - le suivi du renouvellement. <p>Sur le Rhône français, 4 secteurs sont suivis grâce au protocole PSDRF (RNN du Haut-Rhône, île de la Platière, SMIRIL et marais de Lavours), ce protocole de suivi standardisé, validé par le réseau Réserves naturelles de France, constitue une méthode à privilégier pour le suivi des forêts alluviales. Les placettes PSDRF pourront être complétées de relevés de végétations ou de bryophytes (Indice d'inondation bryophytes corticoles).</p>										
	Description	<ul style="list-style-type: none"> - Compilation des suivis des forêts alluviales réalisés sur le Rhône (cf. action n°1.1.3), notamment les suivis PSDRF (voir Dufour, 2011) ; - Identification des sites orphelins en suivi, ayant fait l'objet de travaux de restauration notamment sur les vieux Rhône, présentant un intérêt fort du point de vue écologique (zone nodale) ou susceptibles de subir de fortes altérations sur les forêts alluviales (sites de pompage pour l'industrie ou l'agriculture avec abaissement de la nappe par exemple). Les suivis devront être régulièrement répartis le long du Rhône (maillage à prévoir, en tenant 									

	<p>compte de la surface forestière minimale préconisée pour ce type de suivi et de la précision souhaitée) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un réseau de placettes de suivi type PSDRF (minimum de 300 placettes), incluant des relevés de végétations et de bryophytes ; - Pose d'au moins 250 capteurs de type TOMST (TMS-4, utilisés dans le cadre du programme IMPRINT) de température et d'humidité du sol afin de pouvoir estimer l'impact du climat sur les placettes PSDRF. D'autres types de sondes pourront-être utilisées en complément pour mesurer la température de l'air ; - Organiser, au cours du PNA, au moins 2 sessions de formation PSDRF pour les gestionnaires de sites. L'objectif est que sur les sites gérés, les agents puissent réaliser en régie les suivis PSDRF et que seuls les relevés de végétations et de bryophytes soient réalisés par des botanistes ; - Cycle de suivi à adapter suivant la problématique étudiée : tous les 10 ans et tous les 5 ans sur les sites restaurés.
Action(s) associée(s)	Action 1.1.3 ; Action 2.1.2
Indicateurs de résultats	<p>Nombre de site de restauration suivis, nombre de placettes PSDRF, fréquence des suivis, nombre de sondes.</p> <p>Travail en synergie avec le projet de suivi de la CNR, gestionnaires de sites.</p>
Éléments de budgétisation	147 jours soit 93 130 €
Animateur.trice.s de l'action	CBNMC
Partenaires potentiels	Structures naturalistes (FNE, FRAPNA, LPO, etc.) et gestionnaires des milieux naturels (CEN, FCEN, Collectivités, SHR, GEMAPIENS...), CNR, etc.